

## **CR du Conseil du 24 février 2015**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 24 février 2015 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés à l'unanimité.

### **Renouvellement des baux de chasse – Indemnités et désignation de l'estimateur des dégâts de gibier**

Le Conseil municipal fixe à 2% des recettes et des dépenses de chasse l'indemnité du receveur municipal et à 4% des recettes l'indemnité du secrétariat pour l'établissement annuel du rôle de chasse. Par ailleurs, Monsieur Denis ROLLAND, de BANNAY, est désigné estimateur des dégâts de gibier pour la période de chasse 2015-2024.

### **Personnel communal – création et suppression de postes**

Sont créés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 trois postes, respectivement au service administratif, technique et des écoles, pour tenir compte d'avancements de carrière, donc sans création d'emploi. Pour la même raison, deux postes sont également supprimés, au service technique et aux écoles.

### **Bibliothèque – demande de subvention**

Le Conseil Général de la Moselle est sollicité financièrement pour le renouvellement des collections de la bibliothèque municipale pour la période 2015-2020.

### **Dénomination d'une nouvelle voie**

Le Conseil municipal décide de baptiser la nouvelle voirie, desservant l'extension en cours de la Zone Artisanale Saint-Jean à partir de la rue Saint-Jean, rue de la Nied.

### **Adhésion aux procédures ACTES**

Après avoir mis en place la dématérialisation des pièces comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Commune prévoit désormais de passer à la dématérialisation des actes transmissibles au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés, documents budgétaires) au 1<sup>er</sup> mars prochain, afin de gagner du temps dans le traitement des dossiers.

### **Avis sur une adhésion de la C.C.P.P.**

Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Pange au Syndicat Mixte d'Aménagement Numérique de la Moselle qui doit être créé prochainement afin de déployer la fibre optique sur le Département de la Moselle à l'horizon de 2021.

### **Attribution de subventions**

Le Conseil municipal attribue 400 € de subventions à la société d'Horticulture de la Moselle pour la 9<sup>ème</sup> édition du Printemps d'Urville qui sera organisée au lycée agricole de Courcelles-Chaussy.

### **Elections départementales 2015**

La composition des bureaux de vote pour le scrutin départemental des 22 et 29 mars 2015 est approuvée.